

CHAMPIONNATS DE SAVOIE

Date : **Dimanche 16 février 2025**

Lieu : **Complexe Sportif Pierre REY, Rue de la Libération 73300 St Jean de Maurienne**

Nb tables : **20**

Horaire de début : **cf convocation**

Coefficient : **1,5**

1) Championnats de Savoie – Simples

1-1) Conditions de participation

- Être licencié(e) FFTT « Compétition » dans un club du département 73 dans les catégories **Poussin(e)s à Vétérans**.
Si joueur non participant au Critérium Fédéral, **10€** seront facturés directement aux clubs.
- En aucun cas les féminines ne pourront participer aux tableaux masculins.
En fonction du nombre d'inscrites, des poules seront constituées en regroupant différentes catégories et/ou niveaux, permettant ensuite d'isoler les résultats et de déterminer les classements finaux par catégories.

1-2) Inscriptions

- A effectuer par les clubs via l'Espace MonClub de SPID
- ➔ Date limite des inscriptions le **lundi 10 février 2025 au soir.**

1-3) Les différents tableaux

- **Féminines** -> formule à adapter en fonction du nombre d'inscrites
 - **Elite Seniors Messieurs** -> limité à **24** inscrits.
 - **-19 (Juniors Garçons)** -> limité à **24** inscrits.
 - **-15 (Cadets Garçons)** -> limité à **24** inscrits.
 - **-13 (Minimes Garçons)** -> limité à **24** inscrits.
 - **-11 (Benjamins Garçons)** -> limité à **24** inscrits.
 - **-9 (Poussins Garçons)** -> *intégrés au tableau Benjamins*
- ➔ En cas de dépassement du maximum d'inscrits dans les différentes catégories, les qualifications se feront sur la base des **points classements de début de phase 2** ; en cas d'égalité, la priorité sera donnée au joueur ayant le plus de point CF, puis au

joueur le plus jeune dans les catégories jeunes et au joueur le plus ancien dans la catégorie Seniors.

→ *En cas de tableaux incomplets, le JA pourra décider de surclasser des joueurs, et la participation au tableau supérieur sera obligatoire.*

→ *Une convocation sera envoyée avant la compétition.*

1-4) Conditions de « Surclassement » (=participer dans sa catégorie d'âge ET dans la catégorie d'âge directement supérieure

- Dans la limite de 3 joueurs surclassés par tableau (sauf repêchages possibles de la CS en cas de tableaux incomplets après clôture des inscriptions).
- Être dans les 5 meilleurs classements de la catégorie d'âge supérieure (points licence 2^{ème} phase).
- En faire la demande par mail à la CS au moment de l'inscription.

1-5) Formule de la compétition

- ***Poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 ou 3 qualifiés puis Tableau à élimination directe.***
- Les têtes de série et placement dans les poules se feront sur la base des points classement de début de 2^{ème} phase. En cas d'égalité, la priorité sera donnée au joueur ayant le plus de points CF, puis au joueur le plus jeune dans les catégories jeunes et au joueur le plus ancien dans la catégorie Seniors.

Le juge-Arbitre aura toute latitude pour modifier la formule et le tableau en fonction du nombre réel d'inscrits.

1-6) Horaire prévisionnel

En fonction des catégories, début aux alentours de 10h30.
Finales aux alentours de 18h suivies des podiums.

1-7) Qualification à l'échelon Régional

Lieu : Arténium de Ceyrat (63)

Dates :

Samedi 12 Avril 2025 pour les catégories **Minimes et Juniors**

Dimanche 13 Avril 2025 pour les catégories **Benjamins, Cadets et Seniors**

Conditions de qualification :

Cf règlement de la Ligue AURA :

Pour les tableaux **Elites Dames et Messieurs**, sont qualifié(e)s :

- La championne et le champion départemental de chaque comité
- Les joueurs retenus sur la liste d'inscrits d'après leurs points classement mensuels pour compléter le tableau (le dernier paru avant la clôture des listes)

La compétition est réservée aux séniors et vétérans, ainsi qu'aux juniors uniquement s'ils participent au tableau de leur catégorie des finales AURA.

D'éventuelles wild-cards attribuées par la Commission Jeunes et Technique pour les catégories inférieures (3 garçons et 2 filles) uniquement s'ils participent au tableau de leur catégorie respective des finales AURA.

Pour chaque tableau Jeunes Filles et Garçons, sont qualifié(e)s :

- Le champion et la championne départemental de chaque comité
- Les joueuses et joueurs retenus sur la liste d'inscrits d'après leurs points classement mensuels pour compléter le tableau (le dernier paru avant la clôture des listes)
- D'éventuelles wild-cards peuvent être attribuées par la Commission Jeunes et Technique pour chaque tableau (2 garçons et 2 filles)

Soit :

- Elite Messieurs -> le champion de Savoie est directement qualifié aux régionaux + joueurs retenus d'après leurs points classement mensuel (32 joueurs maxi)
- -19 garçons (juniors) -> le champion de Savoie est directement qualifié aux régionaux + joueurs retenus d'après leurs points classement mensuel / 24 maxi
- -15 garçons (cadets) -> le champion de Savoie est directement qualifié aux régionaux + joueurs retenus d'après leurs points classement mensuel /24 maxi
- -13 garçons (minimes) -> le champion de Savoie est directement qualifié aux régionaux + joueurs retenus d'après leurs points classement mensuel /24 maxi
- -11 garçons (benjamins) -> le champion de Savoie est directement qualifié aux régionaux + joueurs retenus d'après leurs points classement mensuel /24 maxi
- Elite Dames -> les joueuses seront joueurs retenus d'après leurs points classement mensuel (24 joueuses maxi)
- -19 filles (juniors) -> la championne de Savoie est directement qualifiée aux régionaux + joueuses retenues d'après leurs points classement mensuel /24 maxi
- -15 filles (cadettes) -> la championne de Savoie est directement qualifiée aux régionaux + joueuses retenues d'après leurs points classement mensuel /24 maxi
- -13 filles (minimes) -> la championne de Savoie est directement qualifiée aux régionaux + joueuses retenues d'après leurs points classement mensuel /24 maxi
- -11 filles (benjamines) -> la championne de Savoie est directement qualifiée aux régionaux + joueuses retenues d'après leurs points classement mensuel /24 maxi

1) Championnats de Savoie – Doubles

1-1) Conditions de participation

- Être licencié(e) FFTT « Compétition » dans un club du département 73 dans les catégories **Poussin(e)s à Vétérans**.
Si une paire non participante en simple, **5€/joueur non participant en simple** seront facturés directement aux clubs.

1-2) Inscriptions

- Formulaire d'inscription à remplir directement en ligne par les clubs ou les joueurs sur le site du Comité (attention à bien renseigner les coordonnées des 2 joueurs formant la paire)
- ➔ Date limite des inscriptions le **lundi 10 février 2025 au soir**.

1-3) Les différents tableaux

- (Poussins/Benjamins/Minimes) < 1100 pts -> 12 à 16 paires maximum
 - (Poussins/Benjamins/Minimes) >= 1100 pts -> 12 à 16 paires maximum
 - (Cadets/Juniors/Seniors) < 2000 pts -> 12 à 16 paires maximum
 - (Cadets/Juniors/Seniors) >= 2000 pts -> 12 à 16 paires maximum
- L'ensemble des tableaux est mixte par **genres** (filles/garçons ou dames/messieurs), par **clubs** (possibilité de former des paires de 2 clubs différents) et par **catégorie** (Un benjamin peut jouer avec un Minimes au sein d'un tableau P/B/M).
- ➔ En cas de dépassement du maximum d'inscrits, les qualifications se feront sur la base des **points classements cumulés de début de 2^{ème} phase de la paire** ; en cas d'égalité, la priorité sera donnée à la paire ayant le joueur le mieux classé, puis au joueur le plus jeune dans les catégories jeunes ou au joueur le plus vieux dans la catégorie Seniors.

1-4) Formule de la compétition

- **Tableaux à élimination directe.**
- Les têtes de série et placement dans le tableau se feront sur la base des points classement cumulés de début de 2^{ème} phase de la paire. En cas d'égalité, la priorité sera donnée à la paire ayant le joueur le mieux classé, puis au joueur le plus jeune dans les catégories jeunes ou au joueur le plus vieux dans la catégorie Seniors.

1-5) Horaire Prévisionnel

Pointage **8h**

Début **8h15** – Podiums à **10h15**